

Lundi 9 février

09:00	Enregistrement	CCL – Centre de congrès de Lisbonne
15:00	Réunions de groupe	
18:00	– gouvernements – salle VI/VII – travailleurs – salle VIII – employeurs – salle II	
15:00		
18:00		

Mardi 10 février

08:30	Réunions de groupe – salle III	CCL
10:00		
09:00	Réunions de groupe – salle VIII	CCL
10:00		
10:00	Séance d'ouverture – salle VI/VII	CCL
11:30*	– élection du bureau Orateurs – M. Juan Somavia, Directeur général du BIT – M. Daniel Funes de Rioja, Vice-président employeur du Conseil d'administration du BIT – Sir Roy Trotman, Vice-président travailleur du Conseil d'administration du BIT – S.E. M. José Sócrates, Premier ministre du Portugal – M ^{me} Renate Hornung-Draus, vice-présidente pour l'Europe, OIE – M ^{me} Maria Helena André, secrétaire générale adjointe, CES	
11:30	Pause-café	CCL
11:45		
11:45	Séance plénière – (salle VI/VII)	CCL
13:00	– discours programme (vidéo) S.E. José Manuel Barroso, président de la Commission européenne – introduction et examen du rapport du Directeur général (volumes I et II)	
13:00	Déjeuner (restaurant du CCL)	CCL
14:30		
14:30	Séance plénière (salle VI/VII)	CCL
15:45	– discussion du rapport du Directeur général (volumes I et II)	
15:45	Pause-café	CCL
16:00		
16:00	Discussions parallèles, volume I	CCL
18:45	a) thème 1 (contexte économique et situation de l'emploi) – salle VI/VII ■ expert du BIT ■ panel tripartite suivi d'une discussion b) thème 2 (nouveaux défis en matière de salaire) – salle VIII ■ expert du BIT ■ panel tripartite suivi d'une discussion	
19:00	Réception organisée par le Directeur général du BIT	CCL
21:00		

Mercredi 11 février

09:00	Réunions de groupe	CCL
10:00	– employeurs – salle III – travailleurs – salle VIII	
10:00	Séance plénière (salle VI/VII)	CCL
11:00	– discussion du rapport du Directeur général (volumes I et II)	
11:00	Pause-café	CCL
11:15		
11:15	Séance consacrée au panel de Premiers ministres – (salle VI/VII)	CCL
13:15	– Faire face à la crise: concrétiser le travail décent en Europe et en Asie centrale Intervenants ■ S.E. M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg ■ S.E. M ^{me} Zinaida Greceanii, Premier ministre de la République de Moldova ■ S.E. M. José Sócrates, Premier ministre du Portugal ■ S.E. M. Alexandr Vondra, Vice-Premier ministre, République tchèque ■ M. Jorge Rocha de Matos, président, Association industrielle portugaise, Confédération entrepreneuriale (AIP-CE) ■ M ^{me} Anne Demelenne, secrétaire générale, FGTB, Belgique Modérateur: M. Juan Somavia, Directeur général du BIT	
13:15	Déjeuner (restaurant du CCL)	CCL
15:00		
15:00	Discussions parallèles, volume I	CCL
18:00	a) thème 3 (droits fondamentaux au travail) – salle VI/VII ■ expert du BIT ■ panel tripartite suivi d'une discussion b) thème 4 (politiques du marché du travail visant à concilier flexibilité et sécurité) – salle VIII ■ expert du BIT ■ panel tripartite suivi d'une discussion	
	(pause-café entre 16:15 et 16:30)	
18:00	Réunion ministérielle informelle ¹	CCB – Centre culturel de Belém
20:30		
19:00	Comité de rédaction pour les conclusions de la réunion (première séance) – salle III	CCL

Jeudi 12 février

09:00	Réunions de groupe	CCL
10:00	– employeurs – salle III – travailleurs – salle VIII	
10:00	Discussions parallèles, volume I	CCL
13:00	a) thème 5 (dialogue social) – salle VI/VII ■ expert du BIT ■ panel tripartite suivi d'une discussion b) thèmes 6 et 7 (qualité de la vie au travail/ protection sociale) – salle VIII ■ expert du BIT ■ panel tripartite suivi d'une discussion	
	(pause-café entre 11:15 et 11:30)	
13:00	Déjeuner (restaurant du CCL)	CCL
14:30		
14:30	Séance plénière (salle VI/VII)	CCL
16:30	– présentation par les rapporteurs des résultats des discussions parallèles – Séance plénière [suite]	
16:30	Réunions de groupe	CCL
17:30	– employeurs – salle III – travailleurs – salle VIII	
17:30	Comité de rédaction pour les conclusions de la réunion (deuxième séance) – salle III	CCL
17:30	Réception offerte par le gouvernement du Portugal	CCL
19:30		

Vendredi 13 février

10:00	Réunions de groupe	CCL
11:00	– gouvernements – salle VI/VII – employeurs – salle III – travailleurs – salle VIII	
11:00	Pause-café	CCL
11:15		
11:15	Séance plénière (salle VI/VII)	CCL
12:30	– adoption des rapports, conclusions et éventuelles résolutions de la réunion Cérémonie de clôture	

* Les protestations et les plaintes doivent être soumises à la Commission de vérification des pouvoirs dans un délai de deux heures après l'heure prévue d'ouverture de la réunion (voir article 9 du Règlement pour les réunions régionales).

¹ La participation à la réunion ministérielle informelle est limitée aux ministres ou chefs de délégation ainsi qu'à certains participants employeurs et travailleurs.